

6 mars 2025 de 9h à 17h - Journée Régionale Qualité et Sécurité de Soins



MISE EN OEUVRE DE LA REVUE DE MORTALITÉ ET DE MORBIDITÉ VILLE - EHPAD





PRÉSENTATION :

SOPHIE VOIRIN Directrice EHPAD Les Jardins du Charmois

Dr WANDA VEHERT Médecin généraliste

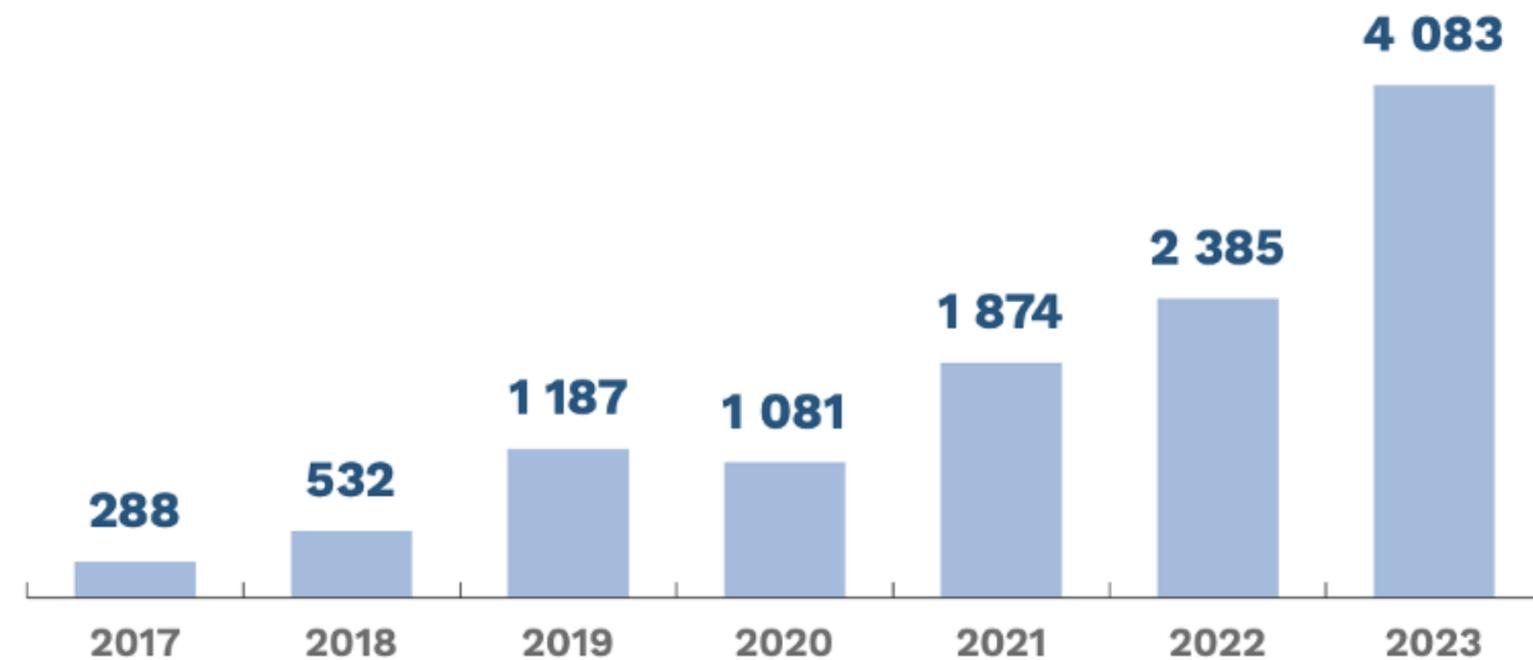
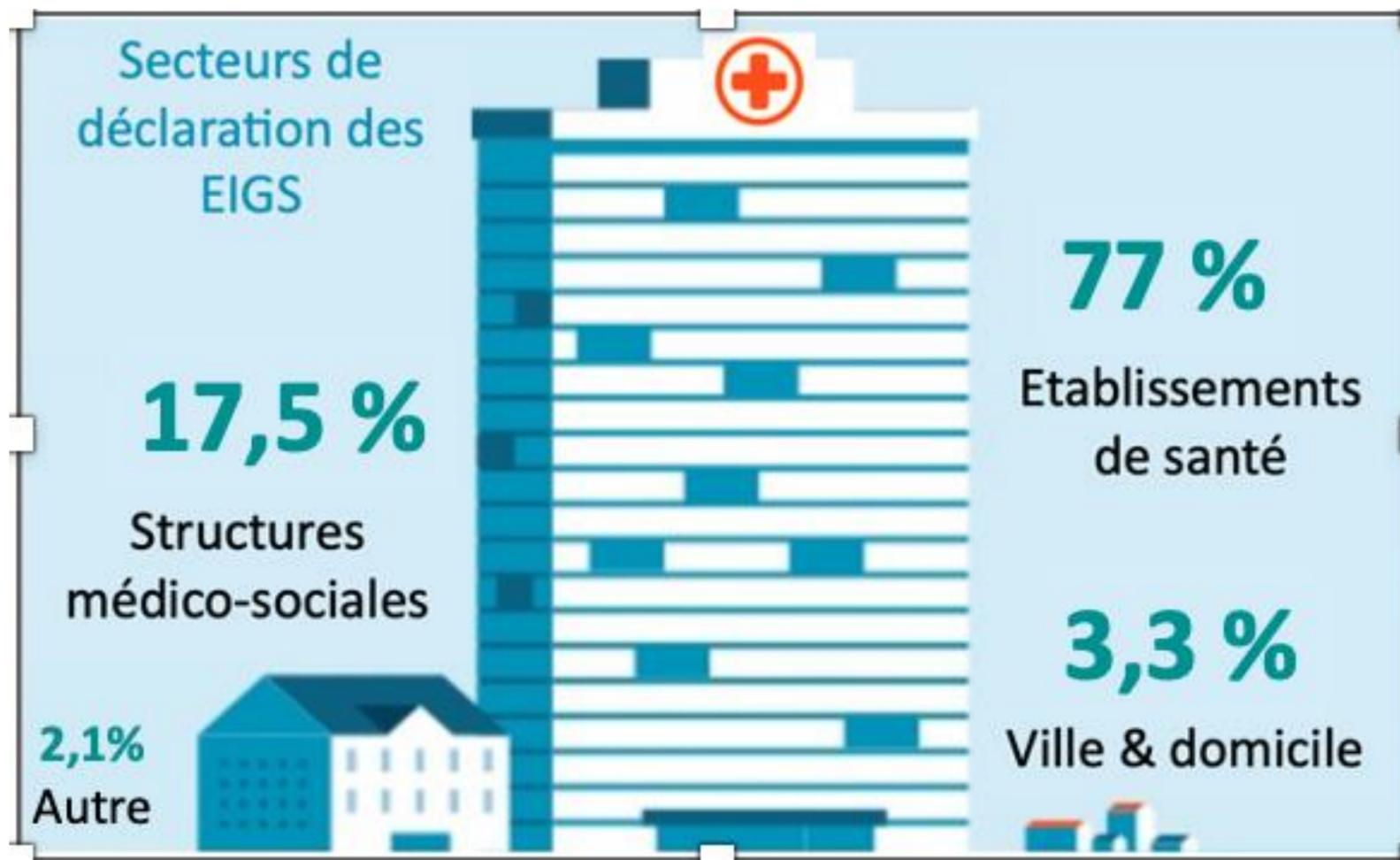
ÉMILIE STEINFELD Infirmière chargée de mission SRA Grand - Est

Dr OLIVIER MARTIN Médecin coordonnateur SRA Grand - Est



Quelques données chiffrées issues du dernier rapport EIGS HAS

Figure 1. Nombre de déclarations d'EIGS reçues à la HAS de 2017 à 2023

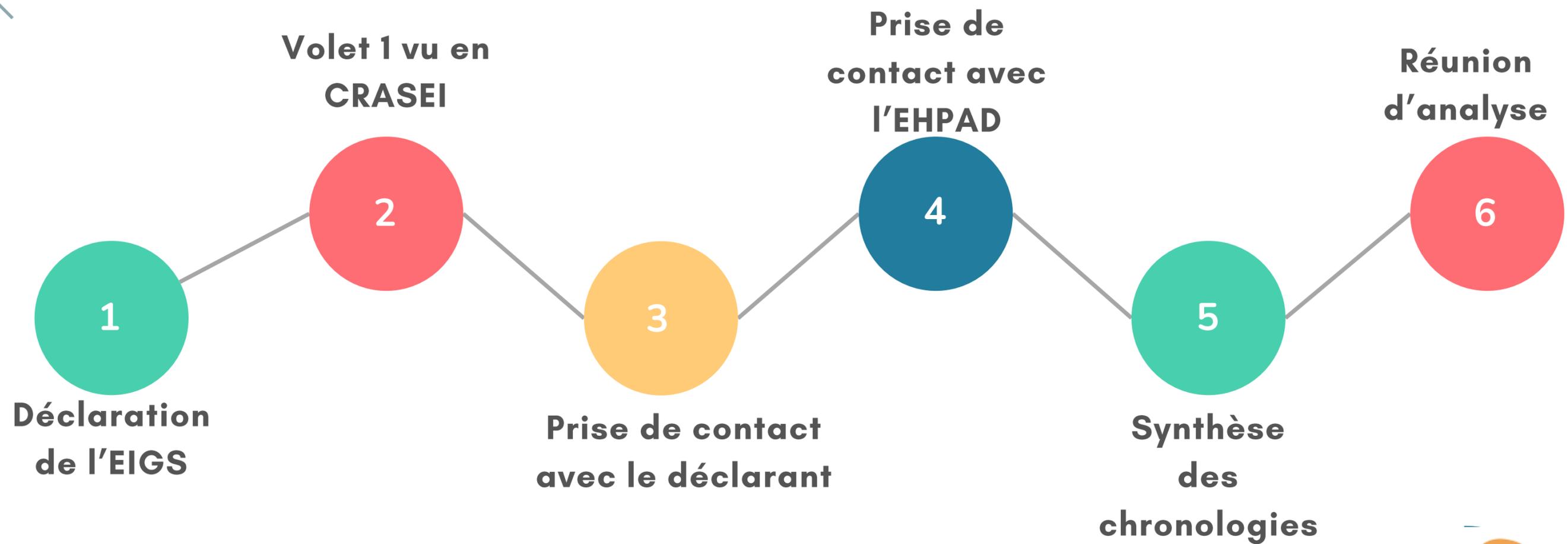


**01 - DESCRIPTION DES ÉTAPES DE LA
COORDINATION DE LA RMM**

02 - RETOUR D'EXPERIENCE SUR L'APPUI

03 - QUESTIONS - RÉPONSES

ÉTAPES DE LA COORDINATION DE LA RMM

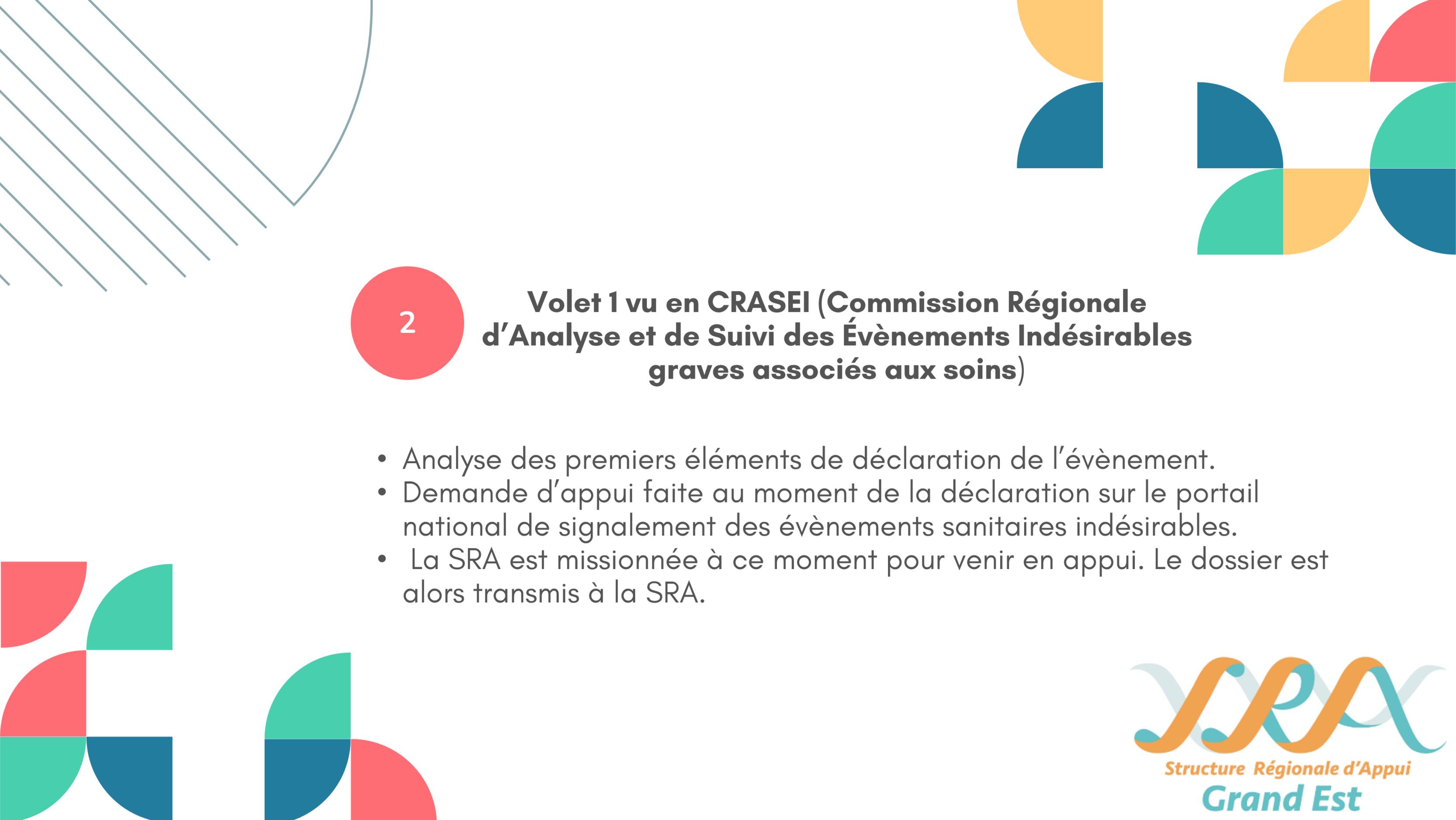




1

Déclaration de l'EIGS par le médecin traitant

- EIGS survenu à l'EHPAD pour un résident qui était suivi par le médecin traitant qui effectue la déclaration sur le portail national de signalement des événements sanitaires indésirables.
 - En parallèle la directrice de l'établissement a été prévenue de la démarche par le médecin traitant. Le médecin coordonnateur a également été contacté pour recueillir la chronologie des faits de l'évènement.
- 



2

Volet 1 vu en CRASEI (Commission Régionale d'Analyse et de Suivi des Évènements Indésirables graves associés aux soins)

- Analyse des premiers éléments de déclaration de l'évènement.
- Demande d'appui faite au moment de la déclaration sur le portail national de signalement des évènements sanitaires indésirables.
- La SRA est missionnée à ce moment pour venir en appui. Le dossier est alors transmis à la SRA.



3

Prise de contact avec le médecin traitant

- Premier contact établi par téléphone puis déplacement au cabinet du médecin pour définir les contours de l'accompagnement de la SRA sur l'analyse et explication de la méthodologie qui va être utilisée.
- Revue de la chronologie des faits de l'évènement déjà reconstituée.

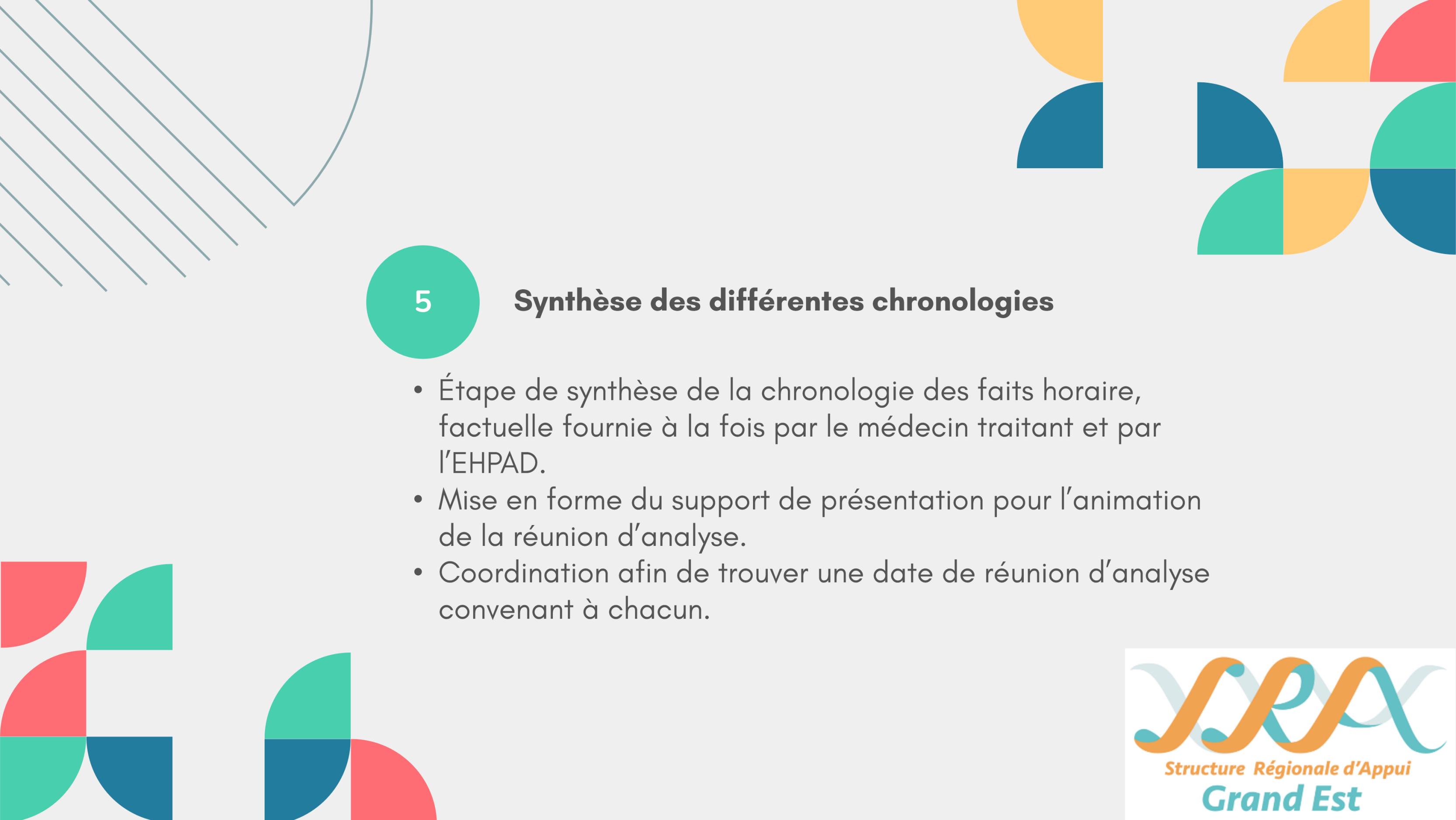


4

Prise de contact avec l'EHPAD

- Sollicitation de l'EHPAD pour obtenir son accord de participer à l'analyse.
- Recueil des éléments de chronologie des faits.

Rappel sur la confidentialité des propos échangés.



5

Synthèse des différentes chronologies

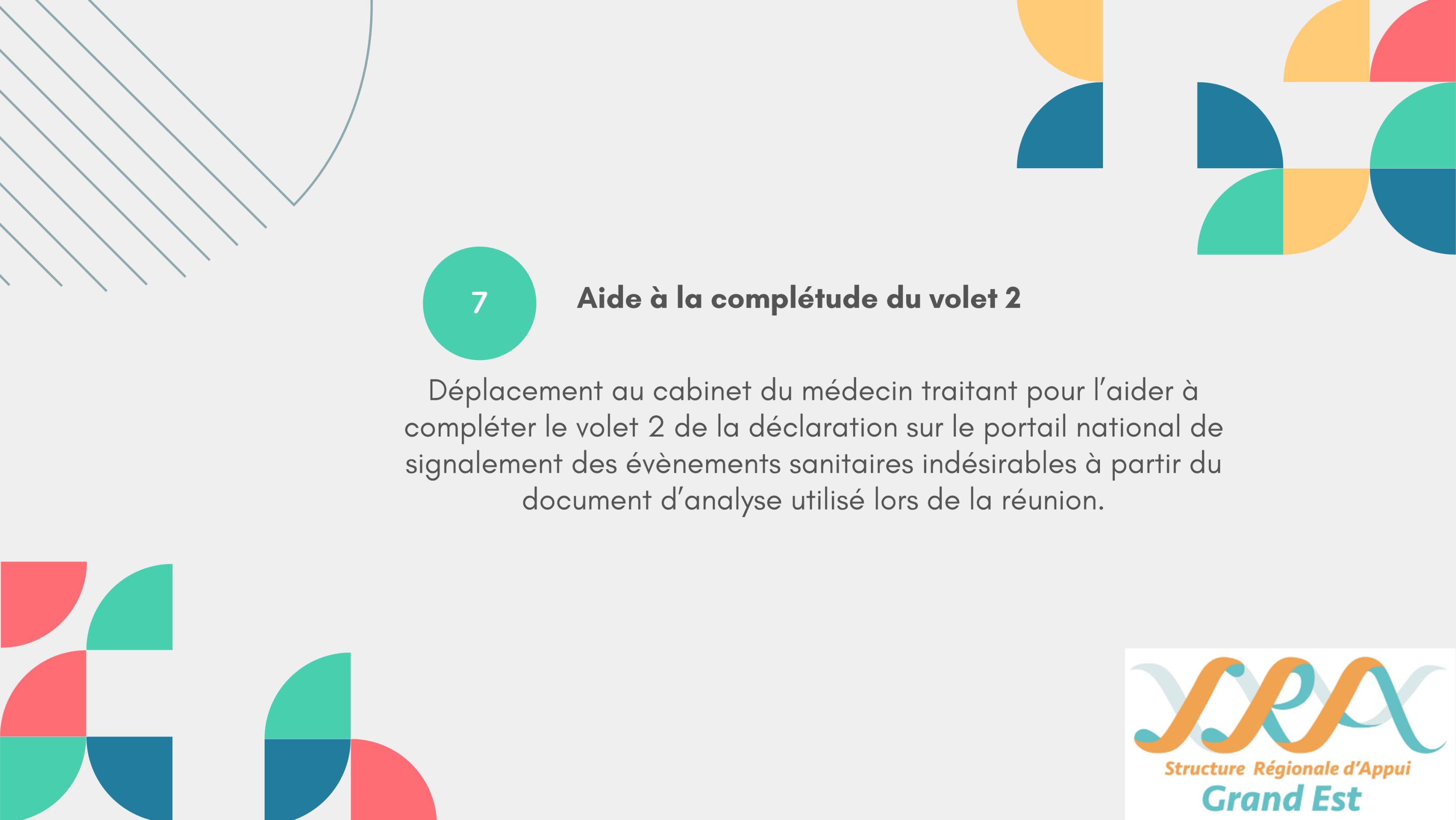
- Étape de synthèse de la chronologie des faits horaire, factuelle fournie à la fois par le médecin traitant et par l'EHPAD.
- Mise en forme du support de présentation pour l'animation de la réunion d'analyse.
- Coordination afin de trouver une date de réunion d'analyse convenant à chacun.



Réunion d'analyse des causes profondes

Réunion d'analyse avec :

- déroulé de la chronologie des faits
- des causes immédiates et profondes en lien avec l'évènement
- planification d'actions afin d'éviter le reproduction de l'évènement.



7

Aide à la complétude du volet 2

Déplacement au cabinet du médecin traitant pour l'aider à compléter le volet 2 de la déclaration sur le portail national de signalement des évènements sanitaires indésirables à partir du document d'analyse utilisé lors de la réunion.



**Retour d'expérience sur l'appui apporté par la SRA
Grand Est**



QUESTIONS

POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS LA DÉCLARATION DE VOS EIGS

L'ÉQUIPE DE LA SRA GRAND EST

Dans le cadre du décret n°2016-1606 du 25 novembre 2016, la SRA Grand Est a été désignée Structure Régionale d'Appui (SRA) par l'ARS Grand Est. Du signalement à l'analyse, la SRA Grand Est est donc à vos côtés dans chacune des étapes de la gestion de vos EIGS. Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, des professionnels sont spécifiquement dédiés à cette mission :



Dr Olivier MARTIN
MÉDECIN COORDONNATEUR



Emilie STEINFELD
CHARGÉE DE MISSION
INFIRMIÈRE



Dr Lucie CAZET
MÉDECIN DE SANTÉ
PUBLIQUE



SRA Grand Est
1 rue du Vivarais
54500 Vandœuvre-lès-Nancy
03 83 40 85 11
contact@sragrandest.org
www.sragrandest.org

COMMENT SOLLICITER LA SRA GRAND EST ?



Via notre site
internet grâce au
formulaire "contact"



Directement par
mail ou téléphone à
la SRA



Lors de votre
déclaration sur le
portail national



MERCI DE VOTRE ÉCOUTE !